

### STONE ASSET MANAGEMENT LIMITED

Le présent document renferme des renseignements importants que vous devez connaître à propos de la Catégorie de croissance Select de Stone - Série F. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Stone Asset Management Limited, au 1 800 795-1142 ou à l'adresse clientservices@stoneco.com, ou consultez le site Web www.stoneco.com.

**Avant d'investir dans un Fonds, considérez comment le Fonds fonctionnera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.**

#### FAITS EN BREF

<b>Code(s) du Fonds :</b>	SCL887	<b>Gérant du Fonds :</b>	Stone Asset Management Limited
<b>Date de début de la série :</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2014	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Stone Asset Management Limited
<b>Valeur totale du Fonds le 30 juin 2018 :</b>	2 735 172 \$	<b>Distributions :</b>	Dividendes annuels en décembre et, en février, les gains en capital nets. Les distributions seront automatiquement réinvesties, à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en espèces.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	4,22 %	<b>Investissement minimum :</b>	Initial - 1 000 \$; Additionnel - 25 \$

#### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources. Une partie de l'actif du Fonds peut être investie dans des titres étrangers. Cela peut varier entre 0 % et 100 % de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

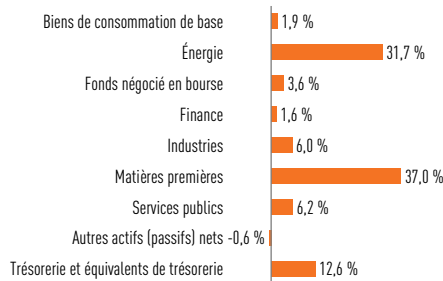
#### Dix principaux placements (30 juin 2018)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,6 %
2. Cartier Iron Corp.	10,9 %
3. Andeavor	4,4 %
4. Lundin Mining Corp.	3,0 %
5. AltaGas Ltd., reçus de souscription	3,0 %
6. Suncor Énergie Inc.	2,9 %
7. AES Corp.	2,6 %
8. Canadian Natural Resources Ltd.	2,6 %
9. Enerplus Corp.	2,5 %
10. Vale SA ADR	2,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements 47,0 %

Nombre total des placements 51

#### Répartition des placements (30 juin 2018)



#### Quel est son niveau de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer ou augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

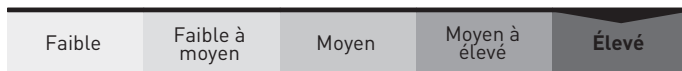
L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner le rendement du Fonds au fil des ans. C'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

Généralement, le rendement des fonds volatils fluctuera davantage avec le temps. Ces fonds sont habituellement plus à risque d'enregistrer des pertes et peuvent être plus susceptibles de générer un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils a tendance à moins fluctuer au fil du temps. Ces fonds génèrent habituellement un rendement moins élevé et peuvent être moins à risque d'enregistrer des pertes.

#### Évaluation du risque

Stone Asset Management Limited estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **élevé**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

#### Aucune garantie

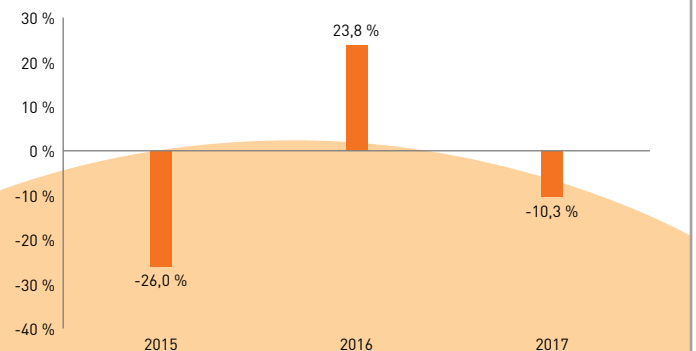
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

#### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série F du Fonds au cours des 3 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

#### Rendement annuel

Ce graphique présente le rendement de la série du Fonds pour chacune des 3 dernières années. La valeur de la série du Fonds a chuté pendant 2 au cours des 3 dernières années. Les différents rendements et variations d'une année à l'autre peuvent vous permettre d'évaluer le niveau de risque de la série du Fonds dans le passé. Cette donnée n'est pas une indication du rendement futur de la série du Fonds.



### Meilleur et pire rendements sur une période de 3 mois

Ce tableau présente les meilleur et pire rendements des titres de série F du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements sur une période de 3 mois pourraient être plus importants ou moins importants à l'avenir. Pensez au montant maximal que vous pourriez vous permettre de perdre en peu de temps.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
<b>Meilleur rendement</b>	15,45 %	30 avril 2016	Votre placement s'élèverait à 1 154,50 \$.
<b>Pire rendement</b>	-24,74 %	30 novembre 2014	Votre placement chuterait à 752,60 \$.

### Rendement moyen

Le rendement composé annuel de la série du Fonds était d'environ -11,4 % depuis la création de la série du Fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la série du Fonds depuis la création de la série du Fonds, votre placement vaudrait aujourd'hui 629,69 \$.

### À qui le Fonds est-il destiné?

#### Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent une plus-value en capital et qui souhaitent investir dans des sociétés du secteur des ressources
- dont l'horizon de placement est de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est élevé

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

### Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

N'oubliez pas que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Les échanges d'actions entre catégories dans un Fonds commun de placement, y compris les fonds structurés en société, seront considérés comme une distribution imposable de ces actions à leur valeur marchande. Une telle disposition pourrait entraîner pour vous un gain en capital ou une perte en capital.

### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série F du Fonds.

Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

#### 1. Frais

Lorsque vous achetez des titres de la série F du Fonds, vous ne payez pas de frais de souscription. Au lieu de cela, vous devrez peut-être payer des frais de services négociés à la société de votre représentant, en échange des conseils en placement et d'autres services fournis.

## 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2017, les frais du Fonds s'élevaient à 4,71 % de sa valeur. Cela correspond à 47,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

**Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)**

**Ratio des frais de gestion (RFG) 4,22 %**

Correspond au total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et des frais d'exploitation.

**Ratio des frais d'opérations (RFO) 0,49 %**

Correspond aux frais d'opération du Fonds.

**Frais du Fonds 4,71 %**

Stone Asset Management Limited a renoncé à certains frais du Fonds ou les a pris en charge. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une prime de rendement équivalant à 10 % du montant duquel le taux de rendement de la série du Fonds dépasse celui de son indice de référence. L'indice de référence du Fonds est composé à 50 % de l'indice plafonné de l'énergie du S&P/TSX plus 50 % de l'indice plafonné des matériaux du S&P/TSX 500.

## 4. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

<b>Frais</b>	<b>Ce que vous payez</b>
<b>Échanger ou changer les frais</b>	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	2 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.
<b>Rétribution à la commission :</b>	Votre représentant peut vous demander de participer à un programme intégré ou à la commission admissible offert par la société de votre représentant afin d'acheter des titres de cette série. La société de votre représentant peut également vous demander de lui payer directement des frais, et le montant sera celui négocié entre vous et la société.

## 3. Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les titres de série F.

## Et si je change d'idée?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Pour plus d'information

Communiquez avec Stone Asset Management Limited ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Téléphone : 416 867-8086 ou 1 800 795-1142 | Télécopieur : 416 364-2498 | Courriel : [clientservices@stoneco.com](mailto:clientservices@stoneco.com)  
40 University Ave., bureau 901, Toronto (Ontario) M5J 1T1 | [www.stoneco.com](http://www.stoneco.com)

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/?&LangType=1036](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/?&LangType=1036).